



ÉDITO



Chères Villeneuvoises,
chers Villeneuvois,

La démarche active des élus de notre équipe dans le montage de dossiers de financement a permis l'accompagnement des collectivités dans nos politiques en faveur de la culture, du patrimoine, de l'éducation et du développement durable. Ainsi, dans un souci constant d'offrir aux habitants des services à la hauteur de notre centre bourg, le projet médiathèque atteint enfin la phase du lancement des marchés, l'isolation thermique des écoles est en cours et les mobiliers vélos sont en place. La démarche de concertation citoyenne est lancée avec les premières commissions extra-municipales. L'inscription en nombre montre l'intérêt porté à l'avenir de notre petite ville et l'implication des habitants à la vie de la cité.

L'annonce de l'ajournement du centre de secours intercommunal par le nouvel exécutif du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a été, en cette fin d'année, une grande déception. Ce projet était très attendu par les sapeurs-pompiers volontaires, les habitants et les élus. Convaincu que la sécurité de nos concitoyens est une priorité, l'ensemble des maires de Berg et Coiron a signé un courrier commun interpellant les présidents du Département et du SDIS dans l'espoir d'être entendu. La municipalité de Villeneuve-de-Berg a, quant à elle, fait le choix de se porter acquéreur du terrain.

En cette fin d'année je vous souhaite de très bonnes fêtes, qu'elles soient porteuses de bonheur et d'espoir pour vous et vos proches.

« Ensemble cultivons créativité et diversité. »

Sylvie Dubois, Maire

RENCONTRE AVEC LES HABITANTS LES RÉUNIONS DE QUARTIERS

En novembre, l'équipe municipale a commencé son tour de ville à la rencontre des quartiers et de ses habitants. Cette démarche réunissant Villeneuvoises, Villeneuvois et élu(e)s a pour but d'échanger et de débattre sur le travail effectué par l'équipe municipale installée depuis plus d'un an maintenant.

Dossier



Réunion du 13 novembre 2021 au stade de rugby.

Les objectifs des réunions

Aux réunions de quartiers, on peut exposer ses points de satisfactions et/ou ses difficultés, s'informer sur le quotidien de notre petite ville, sur les projets communaux et intercommunaux, sur les travaux.

Nous avons en particulier échangé sur la rénovation des réseaux d'assainissement, le fonctionnement et l'installation des éclairages publics, la réfection des voiries ainsi que la sécurisation de certaines voies de circulation, qui aujourd'hui accueillent de plus en plus d'automobilistes, mais aussi des piétons et cyclistes. Une réflexion sur la mise en place de panneaux signalétiques "humoristiques, artistiques et marquants" sera d'ailleurs engagée afin d'y répondre.

(Suite page 2)

La bibliothèque rassemble plus de 900 adhérents.



SOMMAIRE

- Page 1 ■ Édito du Maire
■ Les réunions de quartiers (1^{re} partie)
- Page 2 ■ La mairie à votre service
■ Les réunions de quartiers (2^e partie)
- Page 3 ■ Arrêté général permanent de la circulation et du stationnement
■ Passage des monstres, une demande des Villeneuvois
■ Les Comptoirs de la Bio
- Page 4 ■ La bibliothèque, un accès à la lecture et à la culture pour tous

- Page 5 ■ De nouvelles dispositions fiscales pour habiter mieux dans le centre ancien
■ Hôpital : subvention Ségur de la santé
■ C'est nouveau ! Un atelier de peinture
- Page 6 ■ Le Café du siècle
■ Le marché de Noël
■ La rénovation énergétique pour les entreprises
■ Opération programmée d'amélioration de l'habitat
■ Collectez vos bouchons
- Page 7 ■ Tribunes des quatre listes politiques de Villeneuve-de-Berg
- Page 8 ■ Body's studio
■ C'est nouveau ! Le Café du commerce
■ Des abris pour les vélos
■ Des expositions variées et de belles rencontres



OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.
Samedi de 9h à 12h.

PERMANENCES DES ÉLUS

- **Sur rendez-vous :**
Sylvie Dubois, maire
- **Lundi de 14h à 18h :**
Patrick Rotger, 3^e adjoint,
attractivité et développement
économique, commerce et
artisanat
- **Mardi de 10h à 12h :**
Marie Fargier, 2^e adjointe,
cadre de vie, voirie, urbanisme,
réseaux électriques, fibre
optique, sécurité, services
techniques
- **Jeudi de 10h à 12h :**
Karine Taulemesse, 4^e
adjointe, culture et solidarités
- **Vendredi de 14h à 18h et
samedi matin sur rdv :**
Stéphane Chausse, 1^{er} adjoint,
transition énergétique
et écologique, bâtiment,
agriculture, mobilité, eau,
déchets, énergie renouvelable,
service technique
- **Vendredi de 14h à 18h :**
Florian Morge, 5^e adjoint,
éducation, vie associative,
jeunesse, sports

SERVICES UTILES

- **Bibliothèque municipale :**
06 33 23 34 69
bibliothequemunicipale@
villeneuveberg.fr
- **Services techniques :**
dst@villeneuveberg.fr
- **Déchetterie :** 04 75 94 76 45
du lundi au samedi
de 9h à 11h45,
mercredi de 9h à 11h45
et de 13h30 à 17h
- **SIDOMSA :** 04 75 94 33 57
- **SIVOM :** 04 75 94 82 94
- **SAUR :** 04 63 36 10 00
de 8h à 18h, 04 63 36 10 09
soir et week-end

TOUTES LES INFOS sur
villeneuveberg.fr

L'état des voiries et les parkings

Lors des discussions, l'état des voiries revient souvent dans les remarques. Nous avons bien conscience de l'important travail à réaliser pour améliorer ce secteur. Nous espérons que la mise en place d'un plan pluriannuel de réfection de celles-ci viendra petit à petit remédier à leur vétusté. Les parkings mal conçus et les stationnements anarchiques sont un point qui interroge aussi beaucoup, un besoin de clarifier et de rendre lisible certains parkings est ressorti des échanges afin d'optimiser les places à disposition.

Les sujets de discussion abordés

Des problèmes en rapport avec les containers à poubelles, la collecte des encombrants et les incivilités quotidiennes qui nuisent à la qualité de vie des habitants ont été notamment mentionnées ainsi que les difficultés par rapport à la prolifération des sangliers en zone urbaine. Les élu(e)s se sont engagés à répondre au mieux de leur compétence aux problématiques soulevées.

Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec le Département et la Direction interdépartementale des routes (DIR) sur le sujet des passages piétons au rond-point de Lansas. La sécurisation de la sortie de l'impasse de Saint-Jean a également fait l'objet d'une rencontre avec les services du Département. Un comptage des vitesses a été réalisé par ce dernier afin de faire le point sur la circulation et envisager, par la suite, une limitation de la vitesse si celle-ci s'avérait trop importante et source de danger.

La sécurisation et la réfection de la Départementale au Petit-Tournon sont également en projet. Nous avons aussi relancé la communauté de communes Berg et Coiron sur la propreté des containers poubelles et le ramassage des cartons, dont elle a la compétence. La commune continue, quant à elle, de pallier aux dépôts sauvages grâce aux membres des services techniques communaux dont l'action a été remerciée.

Un moment de partage

Ces réunions se veulent aussi un moment de partage, de rencontre entre habitants, de convivialité où chacun prend la parole pour exprimer ses sentiments. Nous avons donc pris le temps d'échanger sur les animations sportives, culturelles et associatives, qui ont eu lieu ou vont avoir lieu dans la commune. Nous avons parlé de la rénovation du stade de foot, des rencontres littéraires à Malmazet, du marché de Noël du 11 décembre après-midi...

Les rendez-vous

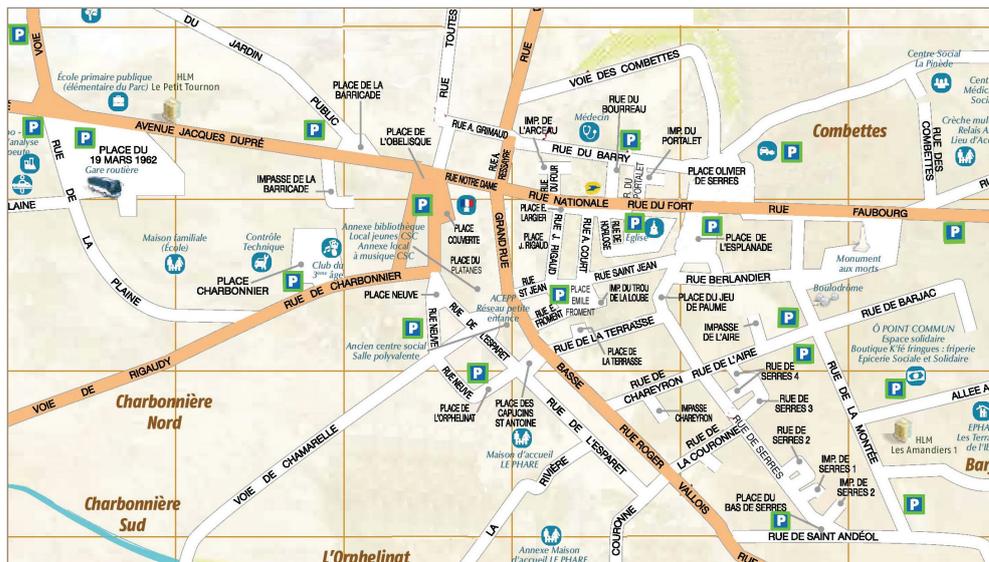
Trois rendez-vous ont été proposés durant ce mois de novembre le samedi matin à 10h30. La première rencontre a eu lieu le 6 novembre au stade de foot, la seconde le 13 novembre au stade de rugby et enfin une dernière a eu lieu à l'école maternelle, le 27 novembre. Nous remercions une nouvelle fois les habitants qui sont venus nous rencontrer lors de ces réunions de quartiers pour ces sympathiques et constructifs moments partagés avec eux. Cette démarche va bien évidemment se poursuivre en 2022 et au-delà. De nouveaux rendez-vous seront donc proposés à partir du mois de février 2022. Pour ceux qui ne peuvent pas participer à la réunion de quartier la plus proche, n'hésitez surtout pas à nous rejoindre à une autre date et lieu, l'essentiel étant que l'échange soit possible et que votre parole soit entendue.

Au plaisir de vous rencontrer.



Les réunions vont se poursuivre en 2022.

ARRÊTÉ GÉNÉRAL PERMANENT DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT



De nombreux parkings sont gratuits à Villeneuve-de-Berg.

Refonte des arrêtés de stationnement

Notre village est doté de nombreux parkings gratuits et pourtant des véhicules sont stationnés sur des espaces réservés aux piétons ou gênant la circulation. La municipalité, considérant qu'il appartient à l'autorité municipale d'assurer la sûreté et la sécurité publique, notamment en ce qui concerne la commodité de passage dans les rues et places publiques et, d'une manière générale, de prescrire toutes mesures utiles pour prévenir les accidents, a refondu en un seul texte les divers arrêtés de stationnement et de circulation. L'une des règles générales est que le stationnement ou l'arrêt de véhicules seront strictement interdits à toutes les intersections, bifurcations ou débouchés de voies et ce, sur une longueur de 10 mètres à partir du début de la courbe assurant la jonction des bordures de trottoirs et des voies. Il en sera de même pour le côté opposé au débouché, sur une longueur égale à la largeur de la voie adjacente augmentée de 5 mètres de part et

d'autre. L'article 4 précise également les lieux où l'arrêt et le stationnement seront interdits. L'arrêt complet est consultable sur le site de la mairie dans la rubrique "Votre mairie", "Police municipale".

Pour notre cadre de vie à tous, pour notre sécurité à tous (piétons, automobilistes et cyclistes), pour le respect des uns et des autres, chacun se doit de respecter un partage de l'espace public. C'est pourquoi, nous appelons les propriétaires de véhicules à agir avec civisme et responsabilité, sans avoir à recourir à une sanction, en utilisant les parkings et non les trottoirs pour stationner.

Nous rappelons vivement que les entrées des différentes écoles ne sont pas des dépose-minutes. Les arrêts sur la route perturbent la circulation et constituent des entraves à la circulation qui sont répréhensibles. Nous demandons aux personnes déposant les enfants d'utiliser les parkings à proximité des écoles. Vous remerciant pour votre participation à l'amélioration du cadre de vie et à la sécurité de la commune.

ENCOMBRANTS

COLLECTE DES ENCOMBRANTS, UN NOUVEAU SERVICE DU CCAS

La mairie a été interpellée par de nombreux citoyens au sujet du ramassage des encombrants.

Effectivement, certains n'ont pas de voiture, d'autres pas de véhicule approprié, d'autres encore ne sont plus en capacité de porter une charge lourde étant dans des situations de handicap ou d'âge. Pour toutes ces raisons, le Centre communal d'action sociale (CCAS), présidé par Madame le Maire et composé d'élus et de membres non élus, a décidé de remettre en place cette pratique de

passage des encombrants, afin que les personnes ne pouvant pas se déplacer à la déchetterie puissent bénéficier d'un service public répondant à leurs attentes.

Aussi, le premier passage, organisé par notre service technique, aura lieu jeudi 16 décembre.

En amont, les personnes intéressées devront S'INSCRIRE AVANT LE 10 DÉCEMBRE auprès de l'accueil de la mairie ou au 04 75 94 80 09 ou par mail : contact@villeneuveberg.fr.

LES COMPTOIRS DE LA BIO



Priorité aux producteurs locaux et au vrac.

Une nouvelle enseigne Bio a ouvert : Les Comptoirs de la Bio, installés Z.A. de Lansas (anciens locaux de Gamm Vert). Vous y trouverez un ensemble de produits issus de l'agriculture biologique. La priorité est donnée aux producteurs locaux. L'originalité de ce magasin, est de proposer énormément de produits en vrac : alimentaire, cosmétique et écoproduits. Sylvie Elbailie dirige une équipe spécialisée Bio, dynamique et disponible, dont une naturopathe. L'équipe accueille la clientèle du lundi au samedi dans cet agréable espace de vente. En cette période de fin d'année, une grande sélection de produits festifs et d'idées cadeaux vous est proposée. Enfin, comme le bien être est important, une salle dédiée à différents thérapeutes est mise à disposition pour leurs consultations. N'hésitez pas à vous renseigner si vous désirez en profiter.

Jeudi 16 décembre 2021

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Organisée par le CCAS et le Service Technique de Villeneuve de Berg

Inscription* jusqu'au 10 décembre à la mairie ou au 04 75 94 80 09

ou par mail à :

contact@villeneuveberg.fr

+ Infos: <https://www.villeneuveberg.fr/>

*selon critères d'éligibilité



Les prochains rendez-vous de la bibliothèque, qui auront lieu en décembre 2021 :

- **JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE**
Exposition sur le Loup, en partenariat avec la BDP.
- **MARDI 14 DÉCEMBRE À 10H ET 11H**
Musique, comptines et jeux de doigts pour toutes petites oreilles avec Samuel Taussat. Pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans (COMPLET).
- **MERCREDI 15 DÉCEMBRE À 16H**
Spectacle contes et marionnettes "Carnet de voyage d'un lutinologue" par Yann Yannim. Public familial à partir de 3 ans.
- **SAMEDI 11 DÉCEMBRE**
Les déambulettes seront de sortie au marché de Noël, à la taverne des Astars. Venez lire avec nous et vous faire raconter des histoires !



Les déambulettes, pour écouter des histoires.



Accueil des enfants des écoles.



Animations "poèmes" autour des livres.

Venir à la bibliothèque

La bibliothèque accueille actuellement le public dans ses locaux les lundis et mercredi de 9h15 à 12h15, les jeudis de 15h à 19h et les dimanches grâce aux bénévoles de 10h30 à 11h30. Le port du masque et le passe sanitaire étant obligatoires à partir de 12 ans, un accueil en service "drive" est proposé les mardis de 15h à 18h30, avec des prêts sur réservations et sur rendez-vous, sans passe obligatoire.

Une boîte de retours est également mise à disposition à l'entrée de la bibliothèque au 88 Grande rue.

Une signalétique originale et artistique vous indiquera le chemin, depuis les enseignes installées dans les rues, jusqu'à l'arbre à histoire à découvrir dans l'espace jeunesse de la bibliothèque.

Aujourd'hui, plus de 900 adhérents de Villeneuve-de-Berg et des communes alentours viennent profiter de l'offre de lecture : plus de 11 000 livres, CD et livres-lus pour tous les âges, un espace convivial et chaleureux propice à la lecture et aux échanges, des conseils de lecture et des pochettes surprises, ainsi qu'une offre numérique avec magazines, livres numériques, musique et films documentaires à découvrir sur le nouveau site de la bibliothèque départementale : <https://mediatheque-numerique.ardeche.fr/>

Un accès au catalogue de la bibliothèque de Villeneuve-de-Berg est également disponible à cette adresse : https://pmb.inforoutes.fr/_bibli_vdberg/

De nombreux partenaires sociaux, éducatifs et culturels

En dehors du temps d'ouverture au public, la bibliothécaire Amélie Challaye accueille aussi les classes et les groupes pour leur proposer une offre de lecture et des animations autour des livres : lectures vivantes, kamishibai, théâtre d'ombre, marionnettes, dé et robe à histoires, autant d'outils développant la curiosité, l'éveil culturel et l'imaginaire.

La bibliothèque participe aussi au dispositif départemental "Les bébés aiment les livres", pour favoriser l'accès aux livres dès la naissance. Des lectures sont proposées tous les mois pour les bébés, grâce à l'implication d'une équipe de bénévoles, ainsi que des spectacles adaptés pour les tout-petits de 0 à 3 ans. Un fonds spécifique de livres pour cette tranche d'âges est disponible à la bibliothèque.

D'autres partenariats sont aussi établis avec le collège, la maison de retraite Les Terrasses de l'ibie, le centre socioculturel pour des offres de lectures, mais également la Cie Grange à Papa pour l'accueil de spectacles, l'association Culture en Fait lors de leurs événements, et bien-sûr la bibliothèque départementale qui met à notre disposition une partie de son fonds, régulièrement renouvelé.

Chaque année des actions sont également menées en lien avec les autres structures présentes sur la commune à l'occasion du Printemps des poètes : concours de poésies, recueil des poèmes écrits par tous les participants, bonbons-poèmes réalisés par les enfants et offerts aux lecteurs de la bibliothèque... ce qui a permis à la commune d'obtenir le label de "Village en poésie".

Une programmation pour tous les publics

La bibliothèque propose chaque année une programmation culturelle de qualité, variée et à destination de tous les publics avec des spectacles, expositions, projections, lectures et accueils d'auteurs, toujours gratuits, sur réservation.

Cette année, une bibliothèque ambulante a également été créée afin d'amener la lecture hors les murs, sur les marchés, festivals, dans les jardins, cours d'école, hôpitaux... La bibliothécaire et une joyeuse équipe de déambulecteurs proposent un choix de livres à lire sur place, à emprunter, ainsi que des lectures impromptues pour petits et grands.

Enfin, une grainothèque est à disposition de tous à la bibliothèque, pour prendre et déposer librement des graines de fruits, légumes et fleurs variés, car la culture c'est aussi ça.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter :
Bibliothèque municipale - 88 Grande Rue
Tél. : 04 75 37 99 12

Mail : bibliothequemunicipale@villeneuvedeberg.fr

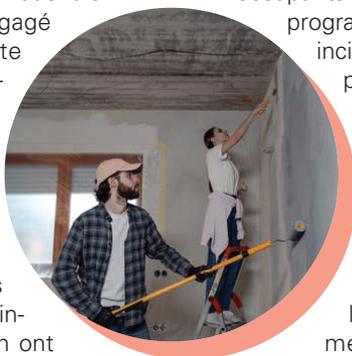
Web : www.villeneuvedeberg.fr/culture-loisirs/bibliotheque

DE NOUVELLES DISPOSITIONS FISCALES POUR HABITER MIEUX DANS LE CENTRE ANCIEN DU VILLAGE

Comme bien d'autres centres anciens de bourgs en milieu rural, la qualité du logement dans le cœur de notre village est un enjeu primordial. Bon nombre de maisons ou d'appartements en centre-ville ne correspondent plus aux standards de vie actuels : mal isolés pour près des deux tiers d'entre eux, inadaptés au vieillissement de leurs occupants, mal agencés, parfois dégradés voire considérés comme indignes, ils peinent à rester attractifs, expliquant pour partie le taux important de vacance constaté, plus de 14 % !

Le diagnostic est connu, l'important est de ne pas s'y résoudre... et de créer les conditions d'une mobilisation de tout un chacun pour y remédier.

La communauté de communes et la commune, avec l'appui de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), ont engagé depuis 2017 une importante Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) afin de lutter contre l'habitat indigne, contre la précarité énergétique et d'adapter les logements à la perte d'autonomie de leurs occupants. En dépit des dispositifs des aides mobilisés et des retombées intéressantes pour ceux qui en ont bénéficié, les résultats sont en deçà des enjeux, amenant dans un premier temps le conseil municipal en mai 2021, à augmenter de manière significative les aides accordées les rendant plus incitatives (cf. *Pitchoun de juin 2021*). En octobre dernier, il s'est, à nouveau,



penché sur le sujet, l'abordant, cette fois, par le volet fiscal.

De nouvelles dispositions fiscales

Ainsi, plusieurs nouvelles dispositions fiscales entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- Exonération pendant 15 ans à 100 % de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements acquis ou améliorés par des personnes physiques au moyen d'une aide financière de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. La mesure permet ainsi d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs dans le cadre du programme « habiter mieux » en les incitant à rénover leurs logements, permettant ainsi notamment le maintien à domicile des personnes hébergées.
- Exonération pendant 3 ans à 100 % de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989, ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie. L'objectif est, ici, la lutte contre la précarité énergétique en aidant financièrement les propriétaires à améliorer les performances énergétiques des logements, dans une période où le prix de l'énergie flambe.



- Parallèlement, le conseil municipal, toujours à l'unanimité, a décidé de l'assujettissement des locaux vacants à la taxe d'habitation alors que celle-ci aurait dû être supprimée dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale. L'idée est, ici, de compléter les mesures incitatives précédemment évoquées en amenant les propriétaires de logements vacants, à les remettre sur le marché locatif, tout en les aidant à les rendre attractifs.
- Enfin, le conseil municipal s'est prononcé pour une exonération à 40 % pendant 2 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les constructions nouvelles, les additions de construction, les reconstructions et les conversions de bâtiments ruraux à usage d'habitation.

Ces dispositions viendront prendre leur place en 2022 dans la nouvelle OPAH préparée par la communauté de communes et dans le programme de revitalisation du centre-bourg élaboré, dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain".

Amélioration de l'habitat ancien, performance énergétique, maintien à domicile, incitation forte des propriétaires à rénover les logements dégradés, redynamisation du centre-bourg, ... la commune, plus que jamais, est au rendez-vous des enjeux de solidarité au quotidien et de transition énergétique faisant "feu de tout bois" pour atteindre les objectifs collectivement fixés.

SANTÉ

HÔPITAL : SUBVENTION SÉCUR DE LA SANTÉ



En novembre dernier, monsieur le Préfet Thierry Devimeux s'est rendu à Villeneuve-de-Berg.

L'annonce ministérielle d'une enveloppe de 7,5 millions d'euros pour l'hôpital Claude Dejean dans le cadre du Ségur de la santé, lance un signal fort en soutien

à notre hôpital local et du même coup ouvre des portes au programme "Petites Villes de Demain" porté par l'État, la commune et l'intercommunalité.

Le centre hospitalier Claude Dejean peut enfin finaliser sa restructuration, une aide précieuse permettant de positionner l'hôpital local comme véritable pôle de santé et moteur de développement économique.

La visite de monsieur le Préfet en novembre dernier soulignait tout l'intérêt porté à notre centre bourg afin de l'accompagner dans son développement et son attractivité.

(Le Ségur de la santé est une consultation de acteurs du système de soin français qui s'est déroulée du 25 mai au 10 juillet 2020. L'origine du nom est l'adresse du ministère de la Santé, avenue de Ségur à Paris.)

C'est
Nouveau
!

Un atelier de peinture

Après 12 années d'absence, l'artiste peintre Gérard de Villeneuve a repris le chemin de son atelier villeneuvois. Cet hiver, il a peint des nouveautés à découvrir au 38 rue Neuve, en face de la place couverte.





Le Café du siècle a réouvert.

Le Café du siècle a réouvert ses portes le 15 octobre dernier. « Actuellement nous proposons des menus du jour du lundi au vendredi. Très prochainement, nous allons lancer une carte du soir avec fondues savoyardes, bourguignonnes et raclettes. Nous allons également faire des soirées à thèmes le week-end. Et le dimanche, des matinées paella, tripes et autres » ont annoncé les nouveaux gérants.

LE MARCHÉ DE NOËL SAMEDI 11 DÉCEMBRE DE 14H À 21H

De nombreuses associations vous attendent pour vous proposer des idées cadeaux et diverses gourmandises dans une atmosphère festive. Échassier, orgue de barbarie et calèche animeront le marché.

Le Père Noël arrivera dans un véhicule des pompiers et déambulera sur le marché. Puis, il recevra les enfants dans son atelier. L'amicale des pompiers proposera aux enfants un concours de dessins dont certains seront sélectionnés pour leur calendrier 2023.

À 18h30, il y aura un concert de chorales à l'église. Et à 20h, la Batucada Bahiavi clôturera la fête. Et puisque l'esprit de Noël, c'est le partage, une collecte de jouets au profit du Secours populaire sera organisée.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR LES ENTREPRISES

Le service Rénofuté, porté par les collectivités, est connu en Ardèche pour accompagner les projets de rénovation énergétique des particuliers. Les conseillers sont des spécialistes indépendants au service des maîtres d'ouvrage privés pour aider gratuitement à choisir les solutions techniques adaptées à la rénovation du logement et à identifier les aides financières dont ils peuvent bénéficier. Ce service existe aussi pour les entreprises du petit tertiaire privé (commerces, professions médicales, éducation, hébergement restauration...) dont la surface est inférieure à 1 000 m². Ils peuvent être conseillés dans leurs projets de rénovation s'ils souhaitent réaliser des travaux dans leur bâtiments. Rénofuté peut alors :

- proposer un premier temps d'échange par téléphone ou par mail afin de faire un premier point sur les pistes de travaux et les aides mobilisables

- proposer un rendez-vous afin de faire un tour du projet et du plan de financement
- orienter vers les partenaires pertinents (consulaires, etc.) afin d'envisager la suite de l'accompagnement.

Tél. : 04 75 35 87 34

Mail : renofute@alec07.org



Une offre pour les entreprises ayant des projets de rénovation.

HABITAT OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) : DEUX DERNIERS MOIS !



Les propriétaires occupants et bailleurs peuvent demander des aides pour rénover leur(s) logement(s). L'OPAH cible principalement les travaux d'amélioration énergétique avec des primes spécifiques "Habiter Mieux" de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Le gain énergétique doit être au moins de 35 %. Afin d'améliorer votre confort et de vous chauffer à un coût raisonnable, des aides allant jusqu'à 50 % de subventions sur vos travaux peuvent vous être accordées afin d'isoler les murs de votre logement, vos combles ou vos fenêtres, et/ou d'améliorer votre système de chauffage ou de production d'eau chaude. L'OPAH permet aussi de subventionner les travaux d'adaptation pour des personnes âgées ou handicapées.

Pour rappel, les aides de l'Anah, de la communauté de communes Berg et Coiron sont sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants, et sous condition de conventionnement social avec l'Anah pour les propriétaires bailleurs et varient selon la localisation et l'état du logement.

L'OPAH Berg et Coiron se terminera le 31 janvier 2022. Le temps est compté pour mettre en place un dossier de demande de subvention.

Si vous n'avez pas commencé vos travaux, contactez directement Rénofuté qui se tient à votre disposition pour répondre à vos questions par téléphone au 04 75 35 87 34.

Informations : www.bergetcoiron.fr

SOLIDARITÉ COLLECTEZ VOS BOUCHONS POUR AIDER DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DES ENFANTS MALADES

Devant le succès du premier collecteur de bouchons situé dans le hall d'accueil de la mairie, cinq autres collecteurs ont été acquis.

La démarche est simple :

- conservez les bouchons (vin, plastique, capsules)
- apportez-les dans l'un des lieux suivants : mairie, centre socioculturel, Point commun, écoles.

Ils seront ensuite déposés par nos soins dans un entrepôt au Teil, puis acheminés dans une entreprise de recyclage. Les sommes récoltées seront reversées aux associations partenaires.



Collecter ses bouchons, c'est facile !

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ "DESSINE-MOI VILLENEUVE"

Être en capacité de relever les enjeux de développement et d'attractivité de la commune tout en travaillant à l'amélioration des conditions de vie au quotidien des habitants est l'un des défis auxquels est confrontée toute municipalité.

Sur ce second volet, la crise sanitaire de ces deux dernières années, en organisant la distanciation sociale jusqu'à provoquer l'isolement, a rendu plus que jamais nécessaire le maintien des solidarités locales. C'est l'une des préoccupations majeures de la municipalité. Pour autant, comment en rendre compte ? Comment rendre visible ce qui le plus souvent est constitué, de la part des élus, de multiples actions quotidiennes, indicibles, de petites interventions, de discussions, de présences qui contribuent à tisser ce lien social indispensable.

Alors oui, nous avons renforcé les temps d'échanges ainsi que le soutien apporté au tissu associatif, au centre socioculturel, au point commun, qui constituent le poumon de cette solidarité au jour le jour. La commune regorge d'initiatives qu'il convient de valoriser, d'accompagner.

Prendre en considération le quotidien des Villeneuvois(es), c'est aussi introduire les quotients familiaux dans la tarification de la cantine scolaire pour abaisser le coût du repas à 1 € pour les enfants des familles les plus démunies qui n'allaient plus y manger, c'est mettre en place un service de collecte des encombrants pour les personnes privées de mobilité. Agir au quotidien c'est saisir à bras le corps les enjeux de lutte contre l'insalubrité ou de passoire énergétique des logements.

C'est aussi s'impliquer pour une présence renforcée des services publics auprès des personnes qui en ont le plus besoin, élargir les horaires d'ouverture de la mairie. C'est aider les jeunes à financer leur permis de conduire.

C'est bien évidemment développer les occasions de se rencontrer en ouvrant la culture à tous par la gratuité des nombreuses manifestations organisées, par l'ouverture aux scolaires des propositions artistiques, par le développement du bénévolat autour de la bibliothèque. C'est également lancer la concertation en vue de la création d'une salle des fêtes tant attendue par bon nombre de nos concitoyens.

Les initiatives fourmillent et chacune d'entre elles contribue à ce bien vivre ensemble auquel nous aspirons tous.

TRIBUNE "AGISSONS ENSEMBLE"

En cette fin d'année, l'équipe "Agissons Ensemble" vous présente à tous ses meilleurs vœux. Vous nous avez accordé votre confiance lors des élections municipales de 2020 et nous vous représentons lors des séances. Séances qui sont ouvertes au public. Nous faisons de notre mieux pour communiquer avec vous malgré un accès restreint à l'information. Sur notre page Facebook "Agissons Ensemble pour demain" nous partageons l'actualité de notre village. Nous attendons vos remarques et suggestions sur ce support, nous les partagerons lors des réunions et commissions. A très bientôt pour évoquer les grands chantiers de notre petite ville. Encore de très belles fêtes à tous. Vos élus Roxane Dussol, Anne-Marie Laville-Franchi, Yann Bilancetti

TRIBUNE "S'INVESTIR"

La majorité nous accorde désormais l'apparence d'une tribune libre sur le bulletin municipal, la loi l'y oblige. Difficile cependant de partager notre travail et nos enjeux avec les 1224 caractères attribués. En campagne, la majorité avait promis un travail collaboratif dans une démarche participative. Dans les faits, la réunion hebdomadaire des élus du lundi soir (instituée depuis plusieurs mandats) exclut les listes minoritaires, les commissions ne servent qu'à survoler l'ultime version d'un projet déjà construit en cercle restreint, et depuis le règlement intérieur du conseil municipal voté récemment, les conseillers municipaux doivent poser leurs questions au maire cinq jours avant le conseil municipal. Alors que les objections ou désaccords étaient formulés par les listes minoritaires sans heurt ni provocation, la volonté de la majorité de réglementer la prise de parole, par peur peut-être d'être prise au dépourvu, génère un nouvel état d'esprit : désormais à Villeneuve, les conseils ne servent plus à délibérer, mais à enregistrer des décisions solitaires. Définitivement plus politicienne que consensuelle, la majorité préfère parler à ses soutiens plutôt que de faire l'effort de prendre en compte des points de vue différents et complémentaires. Le conseil municipal s'est resserré autour de seize élus qui œuvrent devant six témoins. Triste spectacle d'une gestion communale qui exclut plus qu'elle ne fédère.

TRIBUNE "POUR VILLENEUVE AVEC VOUS"

Nous avons été limités à un petit paragraphe de 408 signes, pour des questions d'équité ! Ce n'est vraiment pas beaucoup mais mieux que rien. Nous porterons toujours les valeurs de gauche au sein du conseil, en espérant que nous ne soyons pas les seuls ! Alors, pourquoi refuser le paiement majoré des heures complémentaires aux salariés à temps partiel ? Nous souhaitons que les Villeneuvois soient informés et aussi demandons le droit pour tous à l'expression dans le bulletin municipal.



Les coaches sportifs Camille et Yohann.

Enfin une salle de sport à Villeneuve-de-Berg ! Body's studio est ouvert tous les jours de 6h à 23h. Profitez de nombreuses machines de tonification et cardio-training accompagné par l'équipe de sept coaches présents pour vous conseiller et vous accompagner avec des programmes personnalisés. Des cours collectifs matin, midi et soir pour tous les objectifs et tous niveaux vous attendent également dans ce club situé à Lansas, à côté de la station Intermarché (ancien Gamm Vert). Tél. : 06 72 40 03 56 Mail : villeneuve@bodys-studio.fr

**C'est
Nouveau
!**

Le Café du commerce

Le Café du commerce, Place de l'Esplanade, a réouvert avec de nouveaux propriétaires : Isabelle et Philippe Roux. Le couple et ses deux enfants arrivent d'Avignon. Villeneuve-de-Berg n'a pas été choisie au hasard, puisque Philippe a travaillé en cuisine dans ce café qui, alors, était tenu par ses parents. Leur objectif est de satisfaire les clients avec la vente de glaces et de planches de produits régionaux pour l'apéritif.



AMÉNAGEMENTS URBAINS DES ABRIS POUR LES VÉLOS

Comme vous l'avez peut-être observé, des mobiliers urbains pour le stationnement des vélos ont été installés ou sont en cours d'installation sur la commune par le service technique.

Ainsi un box fermé situé Place du 19 mars et un second à Lansas, permettent de laisser votre monture en toute sécurité, en ayant pris soin auparavant de vous munir de votre propre cadenas. Un abri six vélos a, quant à lui, été scellé à côté du Puits communal derrière l'église. Ces deux mobiliers de grande qualité ont été conçus par l'Agence des métiers d'art.

Enfin pour faciliter vos stationnements, des racks de deux ou trois vélos ponctuent désormais le village (écoles, collège, Ardéchoise...). Ce mobilier a bénéficié d'une subvention du

Département de près de 23 000 € obtenue par le biais de "Pass Territoire", auquel la commune a candidaté.



Du mobilier urbain conçu par l'Agence des métiers d'art.

CULTURE DES EXPOSITIONS VARIÉES ET DE BELLES RENCONTRES



Lectures intimistes par l'auteure Diane Peylin, dans les salles d'exposition de l'Hôtel Malmazet.

Le dernier samedi du mois de novembre a marqué la fin de la saison 2021 des expositions, présentées à l'Hôtel Malmazet. La première manifestation, qui s'est tenue au mois de juin, s'intitulait "Sur le sentier des granges". Benjamin Napolitano a photographié des éléments du patrimoine ardéchois disparus ou renaissants, au gré de la volonté des hommes. En juillet étaient invitées Lilian Este-Marchenay, avec ses peintures aborigènes, et Elsa

Marchenay, photographe équine, pour présenter leurs œuvres titrées "Une mère, une fille, deux regards".

En août, deux expositions célébrant notre illustre agronome né à Villeneuve-de-Berg se déroulaient simultanément : des marionnettes de la compagnie Émilie Valantin tirées de l'exposition "Regards sur Olivier de Serres souriant" et les huit tableaux du Théâtre d'agriculture réalisés par l'Institut Olivier de Serres situé à Mirabel.

Au mois de septembre, des peintures et sculptures de Roger Payen, aujourd'hui disparu, ont pu être découvertes par les visiteurs, grâce au prêt de son fils.

En octobre, Jean-Charles Gros a présenté ses photographies intitulées "Paysages des origines" sur le minéral ardéchois et "Corpus", une série de nus.

Enfin, les quatre samedis du mois de novembre, le Cercle des auteurs ardéchois nous a proposé huit écrivains, pour des lectures intimistes, dans un cadre soigneusement aménagé au sein de la salle d'exposition. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir de recevoir Diane Peylin, Jean Tirelli, Pascal Vanier, Édouard Pailhes, Pierre-Antoine Courouble, Yves Paganelli et Gilbert Freuchet.

Nous mettrons à profit les trois prochains mois pour vous concocter une programmation avec de nouvelles expositions, à voir sans modération à partir de la fin du premier trimestre 2022.

Lou, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg | Directeur de publication : Sylvie Dubois, maire | Rédaction : équipe municipale | Photos : Mairie | Maquette et mise en page : Vizo Studio (vizostudio.com) | Impression : Copy Com (copy-com.com) | Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement | Ne pas jeter sur la voie publique.

